

N/REF : 23/10/2024 12H15 C:000053 I:02603
V/REF : AC/C04027
V/Email reçu le Mercredi 23/10/2024 à 12H15

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. LOV
IMMEUBLE : LES LOGIS VERG -LOV
2, RUE DE BREHAT
.
35340 LA BOUEXIERE

Rennes, le 12 Février 2025

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 2 BREHAT - LOGEMENT VACANT SUR PASS JUSQU'AU 8/11
LOGEMENT N°108582 - 1ER ATGE - PORTE 102

MOTIF : - REMPLACEMENT SUPPORT DOUCHETTE MURALE
- FOURNITURE ET POSE D'UN RECEVEUR EN CÉRAMIQUE ANTI GLISSE 90 X 90
COMPRIS SURÉLEVATION MAÇONNÉE ET HABILLAGE COTÉ

Donneur d'ordre : Mme a CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/10

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE

REMARQUE : LA PREMIERE RANGÉE DE FAIENCE AINSI QUE LA DEUXIEME SERONT
POSSIBLEMENT A REPRENDRE

INTERVENTION REPLANIFIÉE LE 14/11 ET 15/11

INTERVENTION DU 14/11

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

COUPURE D'EAU

DÉPOSE DE LA CABINE DE DOUCHE

DÉPOSE DU RECEVEUR DE DOUCHE

DÉPOSE DE DEUX RANGS DE FAIENCE

MODIFICATION ÉVACUATION PVC POUR NOUVEAU RECEVEUR

FOURNITURE ET POSE DU WEDI

FOURNITURE ET POSE D'UN RECEVEUR

FOURNITURE ET POSE D'UNE BONDE

FOURNITURE ET POSE DE JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ

REMISE EN EAU

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 25/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
FOURNITURE ET POSE FLEXIBLE ET POMMEAU DE DOUCHE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHÉITÉ
PRISE DE RÉFÉRENCES FAIENCE
CONSTAT : FAIENCE SIMILAIRE DISPONIBLE SOUS TROIS SEMAINES
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 20/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
FOURNITURE ET POSE DE FAIENCE
FOURNITURE ET POSE DE JOINTS DE FAIENCE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 23/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
NETTOYAGE SUITE POSE FAIENCE

INTERVENTION DU 24/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PERCEMENT POUR FIXATIONS MURALES
FOURNITURE ET POSE PAROI DE DOUCHE
FOURNITURE ET POSE DE JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 30/01/25 a 09H47 Mme a CASAERT
AT LGESTION Email envoyé le 20/12/24 a 10H09 Mme a CASAERT
2012 : BONJOUR, NOUS DEVONS FINIR UN RANG DE FAIENCE ET NOUS AVONS
PRÉVU D'INTERVENIR LE 27/12. EST-CE QUE LE LOGEMENT SERA ENCORE SUR
PASS ? MERCI CORDIALEMENT,
MG LCOMPTER Email envoyé le 30/10/24 a 16H18 Mme a CASAERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 14/11	2	54,72	218,88
1,00	PBS028-Rempl.douchette/pom.douche(accès)	2	42,68	42,68
1,00	PBS049-F.P recev.céram.90x90/surél.-hab.	2	492,48	492,48
1,00	PBS028-Rempl.douchette/pom.douche(accès)	4	42,68	42,68
1,00	PBS046-F.P d'un pare-douche baignoire	11	196,99	196,99
7,00	PBS145-F.P de faïence blanche 15*15 /M2	13	93,02	651,14
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	M2 plaque WEDI	2	89,53	89,53
TOTAL H.T.				1734,38
T.V.A. a 10,00%				173,43
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1907,81</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.